Solidaires Finances Publiques Rhône
SYNDICAT NATIONAL

N° 28

Octobre 2023

165, rue Garibaldi 69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : CAE : 04 78 63 32 37 / HDF : 04 72 77 22 06

Email: solidairesfinancespubliques.drfip69@dgfip.finances.gouv.fr

Le Canut Sans Cervelle

Journal à parution irrégulière mais toujours appréciée.

Edito

« L'Enjeu majeur pour les Finances publiques, l'attractivité est au cœur de la réflexion de notre administration ».

Comme le dit l'heureux Ulysse « Qui *pire* que vous pour en parler autour de vous » ?

Les arguments pour intégrer la DGFIP manquent cruellement de poésie comme le rappelle les paroles d'un certain Charlie Brassedelaire:

Mon *agent*, ma *sueur*, songe à la douceur d'aller là-bas *travailler* ensemble !

Travailler à loisir, *travailler* et mourir *dans le service* qui te ressemble !

Les soleils mouillés de ces *missions* brouillées.

Pour mon esprit ont les charmes si mystérieux de tes traîtres *voeux, criant* à travers leurs larmes.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté….

Brasser de l'air n'est pas vraiment la devise des agents nouvellement nommés ou affectés sur leur poste ni même celle des agents déjà en poste.

L'adaptabilité n'est pas un vain mot à la DGFIP. On demande aux agents d'acquérir très rapidement les compétences que d'autres ont mis plusieurs mois voire plusieurs années à acquérir et cela dans le but de combler les déficits en agents dans certains services. Pour autant, les objectifs des agents en charge de la formation des nouveaux arrivants sont maintenus voire revus à la hausse pour une rémunération qui ne valorise pas ces efforts.

Alors parlons de l'attractivité de la DGFIP :

Comment attirer de nouveaux talents si les agents restent au bord de la route salariale ?

Notre pouvoir d'achat a fondu depuis 20 ans et ce n'est pas les deux dernières maigres augmentations du point d'indice qui vont compenser le manque à gagner.

De plus, le régime indemnitaire DGFIP qui représente 1/3 de notre rémunération n'a connu quasiment aucune revalorisation depuis des années.

Depuis 2017, l'Indemnité Mensuelle de Technicité reste inchangée. A quand sa revalorisation à 200 € mensuels comme le demandent les OS.

Il en est de même pour la revalorisation du point ACF (Allocations Complémentaires de Fonctions) inchangé depuis 2009.

Et ce n'est pas un dispositif de rémunération au mérite qui va attirer de nouveaux « talents ».

Alors Qui *pire* que vous pour en parler autour de vous ?

Brèves

Petit rappel pratique pour la fin d'année.

Les jours de fractionnement et l'autorisation d'absence exceptionnelle ne sont pas reportables sur les congés de l'année suivante.

Pensez donc à les poser d'ici la fin de l'année.

GMBI Comment une idée lumineuse devient une déroute nationale.

Quelques chiffres la mise en route de GMBI a entraîné :

650 000 e-contacts,

20 % des déclarations toujours manquantes.

Bonne nouvelle la DGFIP revient sur ses positions du tout numérique et admet enfin la possibilité d'une déclaration papier (GMBI 2). Dans le Rhône, les SIP, les SIE mais plus particulièrement le SDIF de Lyon ont dû faire face à une surcharge de travail abyssale pour répondre aux demandes e-contacts et aux réceptions téléphoniques et physiques.

Au plus fort de la vague le SDIF de Lyon cumulait environ à 40 000 e-contacts. Cette nouvelle application n'a pas fini de générer du travail aux agents des SDIF déjà submergés.

Et que dire sur l'échéance du 15 décembre pour le rôle balai de la Taxe d'Habitation résiduelle qui risque fort d'occuper les SIP (suite aux erreurs dans les déclarations).

Comité Social d'Administration (CSA) du 04-10-2023...dialogue de sourd

Ce CSA a été convoqué à la demande des OS, sur la réforme du contrôle fiscal.

L'Administration a rajouté à l'ordre du jour la fusion des secteurs d'assiette du SIP de Tarare (vote), la situation de BRON et un bilan de la campagne IR

En liminaire, Solidaires est revenu sur le contexte social avec l'inflation qui frappe durement les salariés. Nous avons à nouveau condamné la rémunération au mérite et rappelé que c'est une augmentation pérenne en terme indemnitaire que les agents attendent.

Dès la liminaire, nous avons rappelé que la réforme du contrôle fiscal est inacceptable et qu'à ce stade, elle ne peut qu'être retirée. En réponse aux déclarations liminaires des OS, le président a reconnu avoir ressenti de la fatigue et de la lassitude de la part des agents rencontrés, notamment à Vénissieux.

<u>* Communication du médecin de prévention.</u>

En ouverture de la séance, le médecin de prévention (Docteur Lagadou) était présent. Il nous a indiqué que les visites médicales quinquennales, suspendues depuis la crise COVID sont à nouveau autorisées depuis mars 2023.

Nouveauté : elles peuvent désormais être effectuées par une infirmière formée à cet effet. Depuis mars, 380 convocations ont été envoyées dont 213 effectuées par les infirmières et 167 par le médecin. Cette solution ne va pas solutionner le problème du manque de médecins de prévention, puisque le docteur Lagadou nous dit qu'il est également très difficile de recruter des infirmiers.

Il a aussi précisé que les visites à la demande de l'agent étaient de plus en plus nombreuses. Solidaires a rappelé qu'un rapport de la médecine de prévention doit être rendue chaque année, ce qui n'est plus le cas depuis le Covid en 2020. Nous avons donc demandé qu'un chiffrage des visites de surveillance annuelles nous soit communiqué, ainsi que le rapport annuel du médecin de prévention.

<u>*Fusion des SA de SIP TARARE</u>

Les deux secteurs d'assiette sont fusionnés en un seul dans le même lieu.

Solidaires a une nouvelle fois fait remarquer que la fiche de présentation était très succincte et que comme toute réorganisation, les acteurs de prévention auraient dû être associés et invités dans l'instance et qu'une fiche d'impact soit rédigée.

Le Président a argué que cette fusion n'est qu'« une simple réorganisation ».

Deux OS dont Solidaires Finances Publiques ont voté contre, deux autres se sont abstenus.

<u>*Situation de Bron</u>

Les travaux avancent mais beaucoup de choses restent à faire en terme électrique, informatique et sécurité, de dépollution ainsi que des travaux divers (porte de parking, changement des frigos).

Le Président a indiqué qu'il n'y avait aucune date précise pour le retour sur site.

Les informations sont les suivantes :

-SGC Bron : il reste à Saint Priest pour l'instant. Nous avons demandé que le message d'accueil soit modifié car incompréhensible pour les contribuables.

-services de gestion : a priori, un retour sur site est envisagé au plus tôt en janvier 2024 ; sauf l'accueil prévu fin 2024 voire début 2025.

- les agents du PCE et de la BDV ne retourneraient pas du tout à Bron du fait de leur installation à la NCAE suite à la réforme du contrôle fiscal prévu pour juillet ou septembre 2024.

Les agents ont la possibilité d'aller chercher des affaires personnelles mais uniquement avec un chef de service. Le télétravail au-delà de 3 jours est exceptionnellement maintenu au cas par cas.

Solidaires a demandé qu'une information claire sur le retour des services sur le site de Bron soit donnée aux agents par la direction pour éviter toute rumeur ou faux bruit et pour leur permettre de garder une certaine sérénité.

<u>*Contrôle fiscal</u>

Solidaires a réaffirmé son opposition à cette réforme : en terme de management cette réforme est catastrophique et les agents n'en veulent pas. Nous sommes persuadés que cette restructuration n'améliorera en rien les résultats du contrôle.

Les documents préparatoire au CSA fournis par la direction mettent en évidence la baisse des résultats du contrôle en comparant les chiffres avec ceux de 2018 et en faisant donc abstraction de la période Covid et du passage à 14 affaires qui plombent les vérificateurs et surtout en omettant de corréler les moyens alloués.

Le président a été très clair : c'est son objectif. Il faut que les résultats des PCE, des BDV, des PCRP augmentent.... telle serait la parole du DG et rien ne le fera dévier !!

Le chef de Pôle concerné a précisé qu'il connaissait mieux le métier du contrôle fiscal que les agents qui le pratiquent et qu'il était mieux placé qu'eux pour réformer la pratique du CF dans le Rhône.

Tout de suite, nous avons senti que nous allions être rapidement dans une situation de blocage.

Situation qui s'est confirmée à l'arrivée dans la salle des 76 collègues venus pour exprimer leur colère à l'appel des OS.

Le président, qui était fortement contrarié (peut-être ne s'attendait-il pas à voir tant d'agents), a visiblement peu apprécié cette visite (même si elle était clairement annoncée) : il a réitéré sa volonté de faire cette réforme, même si, ni les agents, ni leurs représentants ne veulent comprendre qu'il faut une réforme !!

Malgré notre insistance pour essayer d'entamer une discussion entre les agents et lui, le président a choisi de quitter la salle.

Seule annonce : une réunion en novembre entre agents pour discuter de cette réforme.

Discuter de quoi ? La direction ne cesse de marteler que cette restructuration est nécessaire, qu'effectivement elle a peut-être été annoncée brutalement mais, qu'in fine, les agents s'y feront !!

Bel exemple d'écoute, de concertation ! chacun a pu apprécier ce que ces mots signifient pour la direction. On sent clairement depuis le début que tout est ficelé, que la concertation se limitera à cocher la case « réunion de concertation effectuée », avec un temps d'écoute limité et aucune prise en compte ni même recueil des avis et des contraintes métiers des agents concernés.

Quoiqu'il en soit, les agents ont montré leur détermination avec force.

La restructuration du contrôle c'est Non et encore Non !!

<u>Et on ne lâche rien ! On se retrouvera bientôt pour d'autres actions</u>

Le bilan de la campagne IR et les questions diverses n'ont pas été abordés

Nouvelle citée administrative

Notre directeur a déclaré lors de la réunion de la formation spécialisée du CSA (ex CHS-CT) du 26 juillet : « on ne va pas se mentir, on va devoir se serrer ». Nous dénonçons les aménagements mobiliers de ce projet élaborés dans un simulacre de consultation, comme pratiquement toutes les mesures mise en œuvre par notre très réformateur PDG régional.

Par la voix de notre représentant, secrétaire de la formation spécialisée, nous avons demandé en intersyndicale une expertise afin d'étudier les risques en terme de troubles musculo-squelettiques et de risque psycho-sociaux des nouvelles postures de travail que sont les bulles d'isolement, les poufs et canapés, le flex-office ou le télétravail imposé… Cette demande nous ayant été évidemment refusée, nous la réitérerons car l'impact sur la santé des agents nous apparait avoir été totalement occulté de la conduite du projet. La direction semble obnubilée par son devoir de décliner la nouvelle politique immobilière de l'Etat qui consiste à faire croire que le travailler autrement correspond à des méthodes d'organisation du travail plus efficace, alors qu'elle n'ont pour seul but que de faire des économies.

BAC TO BAC

A la veille de la réforme annoncée du contrôle fiscal à la DRFIP 69, on aurait pu penser que l'attention de la direction serait focalisée sur ce domaine. Au retour de congés, quelle ne fut pas notre surprise de constater que 2 des 7 brigades se retrouvaient sans chef de brigade dont l'une comportait 5 nouveaux vérificateurs sans aucune expérience. (5 sur un effectif de 10 !)

Incurie managériale ou tentative d'affaiblir le contrôle fiscal cette année pour mieux faire ressortir des progrès après la réforme ? Ou les deux ?

Pour combler l'absence de chef à la 2ème brigade, la direction a publié une annonce sur la plateforme « Passerelles ». Elle s'adresse aux fonctionnaires (DGFIP ou pas) et aux non-fonctionnaires de **niveau BAC** sans expérience minimale requise ! Ca promet !

Au-delà du caractère tragi-comique de l'annonce, il est amusant de rappeler que la réforme du contrôle fiscal comporte notamment la transformation des actuelles BDV (Brigades de Vérification) en **BAC** (Brigades des Affaires Complexes).

Nous savions déjà le directeur grand amateur de rugby, avec ce « BAC to BAC », nous découvrons qu'il apprécie également le basket version NBA. Soyons sûrs que le contrôle fiscal à la DRFIP ne pourra qu'en sortir grandi.

En manque de bras : la DGFIP fait du pied aux jeunes avec des emplois précaires.

Le fait n'aura échappé à personne. Il y a une présence de plus en plus significative d'apprentis et de contractuels dans nos services notamment dans ceux dits « en souffrance ».

Ne vous méprenez pas ! Au-delà de l'argument du « développement de l'attractivité de la fonction publique, » mis en avant par la direction, il s'agit là ni plus ni moins d'un argument low-cost visant à réoxygéner les services en manque d'effectif.

Low-cost certes mais à risque !

Souvent jeune, mineur pour certains, sans expérience professionnelle, ne bénéficiant pas de la formation premier métier de l'ENFIP … malléable pour résumer. Cette première expérience au sein de l'Administration risque d'être amère pour bon nombre d'entre eux.

Nos interrogations sont nombreuses :

- Que penser du décalage ou du manque de cohérence entre les diplômes préparés et les tâches qui seront effectuées par l'apprenti au sein de nos services ?
- Qu'en est-il de la faible rémunération des contractuels sous un contrat d'agent de catégorie C et se retrouvant à effectuer des tâches d'agent de catégorie B ?
- Quid du manque d'expérience professionnelle et relationnelles des apprentis ou contractuels pouvant être parachutés sur un poste d'accueil au public surtout lorsqu'ils sont mineurs ?
- Et que dire de l'obligation de discrétion professionnelle pour les apprentis qui seront amenés à rédiger un mémoire ? Pour rappel, la discrétion professionnelle c'est l'obligation faite à tout agent public de ne pas divulguer les informations concernant les missions et le fonctionnement de son administration.

On vous recrute, au boulot et au revoir !

Arrêtons avec ces méthodes crapuleuses tout droit venues du secteur privé.

Solidaires Finances Publiques milite pour un recrutement massif d'agents de catégorie C, B, A formés par l'ENFIP et bénéficiant du statut de fonctionnaires

Violences sexuelles et sexistes

La DRFIP met un point d'honneur à communiquer sur la sécurité des personnes, des locaux et des données au travail. « Contre les violences, **aucune tolérance**. A la DRFIP69 **on agit** ».

Le questionnaire sur les violences sexuelles et sexistes au travail a révélé que 240 agents ont été victimes d'agissements sexistes au cours de ces 2 dernières années à la DRFIP du Rhône. Ce questionnaire a permis de libérer la parole des agents qui n'osaient pas s'exprimer par d'autres biais. A l'issue de ces résultats alarmants, un plan d'action a été élaboré en lien avec les principaux acteurs de la sécurité au travail. Nombre de mesures ont été prises afin d'atteindre progressivement cette tolérance zéro que nous fait miroiter la DRFIP69.

Qu'en est-il réellement de ces mesures dans les services au quotidien ? Les propos et attitudes sexistes ont-ils réellement disparus ? Les signalements auprès des médecins du travail et de la psychologue ont-ils été pris en compte ?

Les insultes et propos sexistes à l'égard des femmes ont la vie dure et perdurent malgré un affichage qui se veut convaincant. Il nous est rapporté que ces propos sont parfois tus par certains encadrants qui ne souhaitent pas « faire de vagues ». Dès lors, comment peut-on atteindre cette tolérance zéro ?

Des flyers et affiches ont été édités par la direction ; ils n'ont pas toujours été correctement diffusés. Lors des débats en CSA Formation spécialisée, il avait été annoncé la mise ne place d'un référent par site. Aujourd'hui nous ne disposons sur les flyers que de deux numéros de téléphone sans nom pour toute la DRFIP. L'accès à l'onglet dédié aux Violences Sexuelles et Sexistes au Travail (VSST) n'est même pas visible en page d'accueil d'Ulysse Rhône. Le directeur a créé la cellule CEVIS (sans doute un nouvel exemple de son humour débridé) placée sous son autorité et accessible par une adresse e-mail. Ce moyen dématérialisé ne nous semble pas très adapté pour recueillir la parole de victimes.

En parallèle, des témoignages de comportements répréhensibles continuent de nous être rapportés. Vos représentants se battent dans les instances pour que votre parole ne soient pas censurée ou tronquée, et que vos souffrances soient réellement entendues.

Nous rappelons que les fiches de signalement peuvent être effectuées sur la page d'accueil d'Ulysse Rhône par l'onglet sécurité/fiche de signalement en haut à droite.

Pour celles et ceux qui seraient gênées par l'absence d'anonymat de ce canal, nous rappelons aussi que vos représentants du personnels peuvent recueillir ces signalements et les porter, même anonymement si vous le souhaitez.

Le combat contre les VSST étant dans l'ADN de Solidaires, les représentants Solidaires sont formés au recueil de témoignage, aux pratiques d'enquêtes et sont prêts à vous accompagner ou vous conseiller dans toute démarche administrative, médicale, voire judiciaire. Vous pouvez compter sur nous. N'hésitez pas à nous signaler tout fait dont vous seriez victime ou témoin. Chez Solidaires, votre parole sera pleinement respectée et se traduira en actions dans le plein respect de vos contraintes.

AG d'Automne de

Solidaires Finances Publiques 69

Nous tiendrons notre traditionnelle rencontre automnale sur la matinée du

vendredi 17 novembre à l'Amphithéâtre de la cité de la Part Dieu.

Venez nombreux.

Avec la présence de **Stéphane PARDON** du Bureau National

Cette réunion est couverte par **une autorisation d'absence syndicale** (CTS)

Demi-journée à déposer sur Sirhius**.**